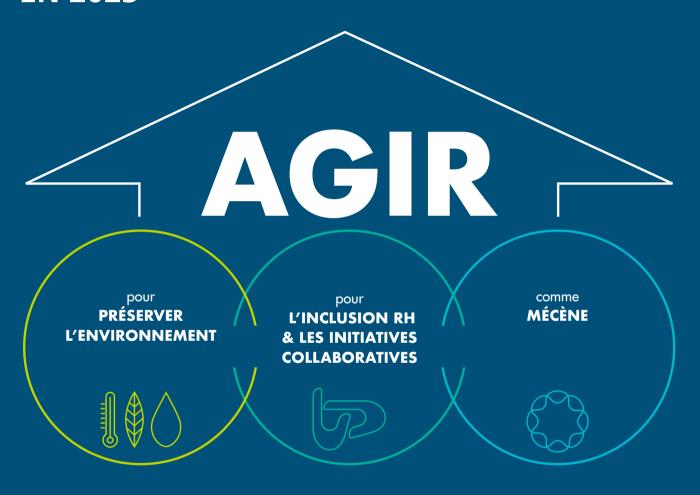
LA RSE À LA BANQUE DE FRANCE EN 2023





par nos
INVESTISSEMENTS ET ACHATS, **être exemplaire pour une économie durable**



La Banque de France a été l'une des premières institutions publiques françaises à se doter d'une politique RSE, initialement favorisée par sa corrélation avec ses missions (éducation du public, financement de l'économie, etc.). Dans le cadre de son plan 2021-2024, la Banque de France a recentré sa stratégie RSE sur ses actions en tant qu'entreprise selon quatre axes :

- → agir pour préserver l'environnement;
- → agir pour favoriser l'inclusion RH et les initiatives collaboratives;
- → agir comme mécène dans les domaines faisant écho à ses missions;
- → agir pour une économie durable, par ses investissements et ses achats.

Le présent livret propose une rétrospective illustrée sur les temps forts d'une année 2023 engagée.

LA RSE À LA BANQUE DE FRANCE EN 2023

SOMMAIRE

l. 	AGIR POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT	p.5
II.	AGIR POUR L'INCLUSION RH ET LES INITIATIVES COLLABORATIVES	p.26
III.	AGIR COMME MÉCÈNE EN ÉCHO À NOS MISSIONS	p.32
IV.	AGIR POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE PAR NOS INVESTISSEMENTS ET NOS ACHATS	p.39
V.	GOUVERNANCE DE LA RSE	p.45
VI.	EXEMPLES DE DÉCLINAISONS DES ACTIONS MENÉES EN RÉGION	p.47

DOMAINES D'ACTION	OBJECTIFS	INDICATEURS SUIVIS	NIVEAU D'ATTEINTE 2023 a	
POUR PRÉSERVER	Piloter et mettre en œuvre une stratégie de neutralité carbone Associer les métiers et les collaborateurs à la réduction de notre empreinte carbone	n° 1 Réduire d'au moins 15% nos émissions de gaz à effet de serre (GES) ^{b)} à 2024* (comparativement à 2019) n° 2 Mise à disposition de tous les collaborateurs d'un profil numérique individuel, avec enrichissement et augmentation de	n° 1 Taux de réduction 2022 (comparativement à 2019) : 23,6% d n° 2 14340 utilisateurs (collaborateurs et prestataires externes) 3 nouvelles fonctionnalités : niveau d'usage, équipements débenus avec leur empreinte carbone et	
L'ENVIRONNEMENT	Avoir un usage durable des ressources et contribuer à la préservation de la biodiversité	son usage * Nouvelle cible, la cible initiale ayant été atteinte.	écogestes, synthèse (chiffres clés, ressources pédagogiques)	
	Promouvoir la diversité dans les recrutements et garantir l'équité de traitement	n° 3 Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité : 35% à fin 2024 n° 4 Taux d'emploi de travailleurs en	n° 3 Taux d'accès des femmes aux postes à responsabilité : 37,3% à fin 2023 , soit au-delà de la cible fixée d'ici fin 2024 dans l'avenant de l'accord	
POUR L'INCLUSION RH ET LES INITIATIVES	Garantir l'employabilité des collaborateurs à toutes les étapes de leur carrière	situation de handicap ≥ à 6%	d'entreprise n° 4 Taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap au titre de l'année 2023 : 7,02 %	
COLLABORATIVES	Coconstruire un environnement de travail qui favorise le bien-être et la prise d'initiative			
	Préserver et promouvoir le patrimoine culturel	n° 5 Taux d'engagement annuel des collaborateurs d > 15%, avec une progression de + 15% entre 2020 et 2024*	n° 5 Taux d'engagement 2023 : 15,9 % En 2022 : 29,7 % (15 % hors soutien au peuple ukrainien) En 2021 : 16,9 %	
COMME MÉCÈNE	S'engager pour une plus grande inclusion économique et sociale	n° 6 Au moins 350 actions de mécénat soutenues sur la période 2021-2024	n° 6 2021-2023 : 341 actions En 2023 : 138 actions En 2022 : 110 actions	
	Promouvoir la transition écologique	* Nouvelle cible, la cible initiale ayant été atteinte.		
	Intégrer des critères extra-financiers dans l'engagement et le suivi de nos projets	n° 7 Alignement des portefeuilles (poche actions de la caisse de réserve des employés et poche actions des fonds propres) ^{e)} sur	n° 7 Alignement sur une trajectoire 1,5°C à fin 2023 de la totalité des poches actions des fonds propres et de la caisse de réserve des	
POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE, PAR NOS INVESTISSEMENTS	Poursuivre et diffuser notre démarche d'achats responsables	une trajectoire de 1,5 °C d'ici fin 2025* * Nouvelle cible, la cible initiale ayant été atteinte. a) Chiffres de 2023 provisoires, en partie estimés.	employés*. * objectif réalisé à fin 2023 et atteint avec deux ans d'avance par rapport à la cible fixée à fin 2025.	
ET NOS ACHATS	Renforcer notre démarche	 Sur le périmètre BEGES (bilan d'émissions de gaz à effet de serre ; d. infra il c) Chiffre arrêté à fin 2022. d) Ce taux correspond au nombre de collaborateurs engagés dans une action 		

d'investissement responsable

d) Ce taux correspond au nombre de collaborateurs engagés dans une action de mécénat portée par l'entreprise rapporté à l'effectif total.
 e) La démarche d'investisseur responsable de la Banque porte sur ces portefeuilles dont elle a la pleine et entière responsabilité. Elle poursuit les objectifs fixés par l'accord de Paris.



AGIR POUR PRÉSERVER **L'ENVIRONNEMENT**

OBJECTIF 1 PILOTER ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE POUR CONTRIBUER À LA NEUTRALITÉ CARBONE

2 ENGAGEMENTS

À FIN 2024

réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre de la Banque d'au moins 15 % (par rapport à 2019) sur son environnement opérationnel 1

À FIN 2030

contribution à l'objectif de neutralité carbone

La réduction de l'empreinte carbone de la Banque de France est directement intégrée au plan stratégique Construire Ensemble 2024, dans l'Action 22 « S'engager activement vers un objectif de neutralité carbone ».

L'empreinte carbone mesure les émissions de gaz à effet de serre qui peuvent être imputées aux activités d'un individu, d'une organisation, d'un pays, d'un projet et permet de les comparer entre elles. Cet indicateur intègre plusieurs gaz à effet de serre (GES). C'est pourquoi il est exprimé en « dioxyde de carbone équivalent » ou « eq. CO₂ » : l'équivalent CO₂ est une unité de mesure qui permet d'uniformiser l'effet climatique des différents GES.

La neutralité carbone représente un niveau d'équilibre théorique à l'échelle planétaire dans lequel toutes les émissions anthropiques de GES seraient séquestrées par des puits de carbone.

La Banque de France publie un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) tous les 3 ans. Le dernier a été

publié le 20 décembre 2022. Il porte sur l'année 2019, choisie comme nouvelle année de référence pour les prochains BEGES et pour la trajectoire carbone de la Banque. L'année 2019 a été préférée à 2020 et 2021, fortement biaisées par la crise sanitaire.

À l'occasion de la réalisation de ce BEGES, la Banque de France a revu les périmètres opérationnels et organisationnels ainsi que les données sources et les méthodologies de calcul. Pour ce faire, la Banque de France a été accompagnée par un prestataire externe. Le périmètre opérationnel fixé à l'occasion du plan stratégique Construire ensemble 2024 comprend les postes énergies, émissions directes fugitives, déplacements professionnels, déplacements domicile-travail et déchets. Le périmètre organisationnel comprend : les implantations de la Banque dans les régions; les centres administratifs et informatiques; le Siège et ses bâtiments périphériques; les sites industriels dont Europafi, la filiale papeterie de la Banque de France; les appartements de fonction; BDF Gestion.

→ Réduction de 23.6 % des

0

émissions de GES entre 2019 et 2022

→ Retrouver le BEGES réglementaire de la Banque de France sur le site de l'ADEME

1 Périmètre déclaré dans le BEGES (bilan d'émissions de gaz à effet de serre), à savoir les émissions de gaz à effet de serre des consommations énergétiques, émissions fugitives des équipements de climatisation, déplacements professionnels et domicile-travail et déchets

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DE LA BANQUE DE FRANCE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2019 AU FORMAT RÉGLEMENTAIRE BEGES

(en t eq. CO₂)

Émissions de GES Banque de France par poste BEGES-R	
Émissions directes de GES	13795
Poste 1 : émissions directes des sources fixes de combustion	13008
Poste 2 : émissions directes des sources mobiles à moteur thermique	547
Poste 4 : émissions directes fugitives	240
Émissions indirectes associées à l'énergie	6541
Poste 6 : émissions indirectes liées à la consommation d'électricité	3806
Poste 7 : émissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	2735
Autres émissions indirectes de GES	21602
Poste 8 : émissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	4930
Poste 11 : déchets	2987
Poste 13 : déplacements professionnels	3611
Poste 22 : déplacements domicile-travail	10075
Émissions de GES totales	41938

Notes : GES, gaz à effet de serre ; BEGES-R, bilan d'émissions de gaz à effet de serre réglementaire ; t eq. $CO_{2'}$ tonnes équivalent $CO_{2'}$ La somme des composantes peut ne pas être égale au total en raison des arrondis. Source : Banque de France.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GES 2022

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités d'exploitation de la Banque de France s'élèvent pour 2022 à 32 058 t eq. CO₂ sur son périmètre BEGES opérationnel.

Le poste énergies est le plus émetteur, à hauteur de 58 %, devant les déplacements domicile-travail (28 %), les déchets (7 %), les déplacements professionnels (6 %) et les émissions directes fugitives (1 %).

→ Émissions du poste énergies

Les émissions de GES liées aux énergies consommées dans les bâtiments de la Banque s'élèvent en 2022 à 18 446 t eq. CO₂, dont le gaz représente 55%, l'électricité 27% et le chauffage urbain 13%.

En terme de consommation, le poste électricité est le plus important dans le mix énergétique de la Banque à hauteur de 58%, devant le gaz (29%), le différentiel émissions/consommations s'expliquant par le niveau sensiblement plus émissif du gaz par rapport à l'électricité

→ Émissions du poste déplacements domicile-travail

Les émissions de GES liées aux déplacements des agents entre leur domicile et leur lieu de travail s'élèvent en 2022 à 9 049 t eq. CO₂.

Elles proviennent à 95 % des déplacements faits en voiture, en lien avec le fait que les trajets sont parcourus majoritairement en voiture, en 2022 à hauteur de 60 %, contre 39 % en transports en commun, et compte tenu des différences de niveaux d'émissions de GES, sensiblement plus élevés pour la voiture que pour le train et les transports en commun.

Répartition des émissions de GES de la Banque de France, par poste sur périmètre BEGES opérationnel

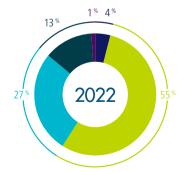
- Énergies
- Émissions directes fugitives
- Déplacements domicile-travail
- Déplacements professionnels
- Déchets



Source: Mission RSE.

Répartition des émissions de GES liées aux consommations énergétiques bâtimentaires de la Banque de France

- Fioul
- Gaz
- Électricité
- Chauffage urbain
- Froid urbain



→ Émissions du poste déchets

Les émissions de GES des déchets produits dans les différents sites de la Banque en 2022 sont de 2 247 t eq. CO₂.

Par grands types de déchets, les émissions liées aux déchets « tertiaires » (papier – carton – plastique – verre – bois – métal – déchets verts – meubles) représentent la plus grande part (42 %), devant les billets broyés (31 %), les déchets industriels (25 %) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) – piles – cartouches d'encre (2 %).

→ Émissions du poste déplacements professionnels

En 2022, les déplacements professionnels ont émis 1978 t eq. CO_2 de GES.

L'avion est le moyen de transport qui a généré le plus d'émissions, à hauteur de 50 %, suivi de la voiture personnelle (25 %) et des voitures de la flotte de la Banque (22 %).

Le train et les transports en commun représentent un peu plus de 2 % des émissions des déplacements professionnels, mais en terme de distances parcourues, ils sont en tête du classement (42 %), suivis de l'avion (31 %) et de la voiture (27 %).

Émissions du poste émissions directes fugitives

Les émissions directes fugitives correspondent aux fuites de gaz frigorigènes des systèmes de climatisation des bâtiments et des véhicules du parc de la Banque.

Les émissions de GES qu'elles ont engendrées en 2022 s'élèvent à 337 t eq. CO₂, dont la quasi-totalité (98 %) sont issues des systèmes de climatisation des bâtiments

À fin 2022, le bilan définitif des émissions de la Banque de France est en baisse de 23,6 % par rapport à 2019.

PREMIERS ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION DE L'EMPREINTE CARBONE 2023

En 2023, les consommations énergétiques bâtimentaires de la Banque de France ont continué à baisser. L'ensemble des énergies sont concernées. Par rapport à 2022, les consommations en énergies fossiles diminuent : d'environ 13 % pour le fioul et 8 % pour le gaz. La consommation d'électricité enregistre une baisse d'environ 7 %. Au total, la baisse des émissions de CO₂ associées est estimée à 7 %.

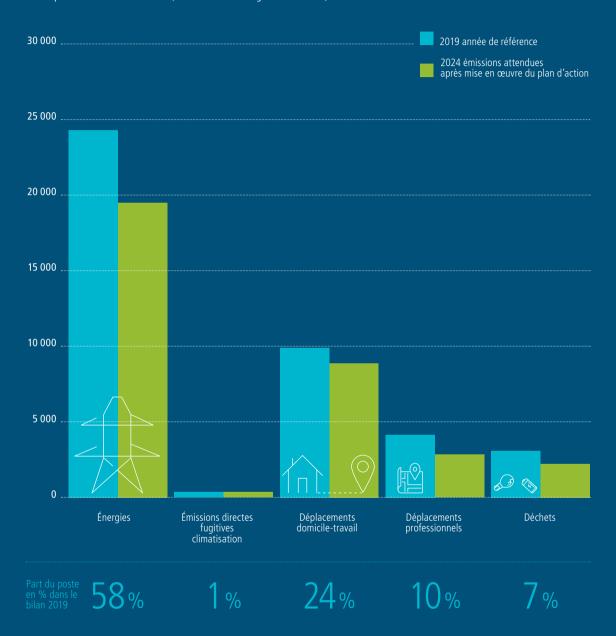
Quant aux émissions de CO₂ générées par les déplacements professionnels,

elles continuent à augmenter depuis 2022, après deux années 2020 et 2021 marquées par des baisses drastiques en lien avec la crise Covid. Ces émissions restent dans les normes et bien en dessous des niveaux de 2019. Ainsi, les émissions des déplacements professionnels hors flotte de véhicules de la Banque progressent d'environ 20 % entre 2022 et 2023, mais par rapport à 2019, la diminution avoisine 49 %, dont une baisse d'environ 50 % des déplacements en avion.

TRAJECTOIRE BAS CARBONE DE LA BANQUE À L'HORIZON 2024

(teq CO₂ par poste d'émissions) *

^{*} Sur le périmètre de déclaration BEGES (Bilan des émissions de gaz à effet de serre)



Concernant les émissions liées aux déplacements domicile-travail, la tendance est à la baisse en 2023. Elle devrait être de l'ordre de 5 % par rapport à 2022, soit une diminution équivalente à celle enregistrée en 2022 par rapport

à l'année précédente. Ces premiers éléments sont de nature à anticiper une poursuite de la réduction de l'empreinte carbone de la Banque à un rythme plus rapide que l'objectif de diminution de 15 % sur la période 2019-2024.

TRAJECTOIRE BAS CARBONE DE LA BANQUE

→ Réduction de l'empreinte carbone de la Banque dans le cadre du plan stratégique Construire Ensemble 2024 (jalon court terme à 2024)

Le BEGES publié comporte également un plan de transition à 2024, réalisé en collaboration avec les métiers concernés. Ce plan détaille les mesures destinées à atteindre l'objectif de baisse des émissions de 15 % du plan stratégique à 2024. Ces mesures concernent par exemple l'évolution du patrimoine tertiaire et du mix énergétique des bâtiments de la Banque (suppression des chaudières au fioul et au gaz au profit de l'éléctricité), l'optimisation des consommations énergétiques des datacenters, la redéfinition de la politique voyage, etc.

En 2023, une nouvelle application informatique, NOEE (NOtre Empreinte Environnementale) est développée avec

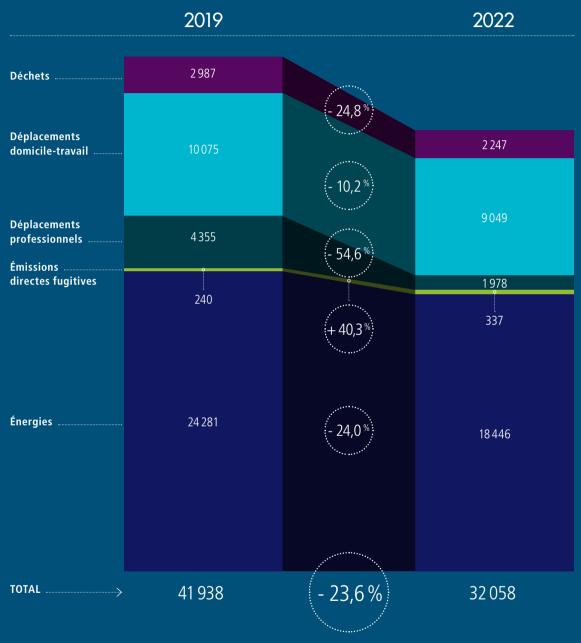
des prestataires externes. Ce nouvel outil permettra la collecte des données d'activité, le calcul des émissions de GES correspondantes ainsi que le suivi granulaire de l'empreinte carbone et le pilotage de la trajectoire carbone de la Banque. Il sera mis en production courant 2024.

→ Réduction de l'empreinte carbone de la Banque à moyen terme (2030)

La Banque de France a poursuivi en 2023 les travaux portant sur sa trajectoire bas carbone à 2030. La définition de cette trajectoire s'appuie sur l'initiative Science Based Targets (SBTi) pour s'assurer de la cohérence globale de la stratégie carbone avec les Accords de Paris afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C. La démarche s'appuie sur un plan d'actions impliquant tous les collaborateurs et métiers.

BEGES Obligatoire pour certaines structures À actualiser tous les 3 ans (établissements publics) ou 4 ans (établissements privés) PLAN DE TRANSITION Objectifs + actions + moyens Rendu public sur la plateforme dédiée de l'ADEME

EMISSIONS DE GES COMPARÉES DE LA BANQUE DE FRANCE – 2019-2022 (TEQCO₂)



Source : Banque de France.

OBJECTIF 2 ASSOCIER LES MÉTIERS À LA RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE CARBONE

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les émissions de GES liées au poste énergie représentaient 58 % de l'empreinte carbone de la Banque de France en 2019. La maîtrise de l'énergie représente donc un levier majeur pour atteindre l'objectif de réduction dans le cadre de la trajectoire bas carbone. En 2023, la Banque a poursuivi la mise œuvre d'un plan d'actions visant diminuer ses consommations énergétiques et ses émissions de GES.

Dans un contexte de tensions sur les marchés de l'énergie et compte tenu de la nécessité d'agir en matière d'efficacité énergétique, la Banque de France a élaboré en 2023 une feuille de route « sobriété énergétique » conformément au plan national lancé par le gouvernement. Pour atteindre les objectifs de réduction immédiats, de nombreuses actions ont été implémentées telles que :

- → l'optimisation des surfaces de locaux tertiaires de la Banque intégrant un axe fort de performance énergétique;
- → la révision des températures de consigne dans les différents locaux : chauffage à 19°C et climatisation à 26°C;
- → la réduction des éclairages dans les espaces de circulation et la généralisation des leds;

- → la réduction du nombre de points de distribution d'eau chaude;
- → la diminution de la consommation énergétique des productions industrielles (papeterie et imprimerie);
- → la sensibilisation des collaborateurs avec la promotion d'un ensemble d'écogestes lors du Défi Energic (cf. section Formation et sensibilisation des collaborateurs);
- → le déploiement d'actions de sobriété numérique qui ont également vocation à contribuer à la réduction des émissions du poste Energie tel que la diminution des consommations énergétiques des centres informatiques (cf. section sobriété numérique).

Ces actions ont permis de réduire de 23 % la consommation d'énergie de la Banque de France en 2023, par rapport à l'année de référence 2019, alors que son objectif était une baisse de 15 % fin 2023.

Ces mesures s'ajoutent aux nombreux investissements engagés par la Banque qui, dans les prochaines années, devraient avoir un impact direct sur sa consommation d'énergie :

- → la poursuite du plan de décarbonation de la papeterie avec une baisse très significative des consommations énergétiques du site et l'objectif de réduire de plus de 75 % ses émissions de gaz à effet de serre;
- → le projet "<u>Refondation</u>" pour l'imprimerie (cf. encadré infra);
- → la poursuite de l'Action 20 du plan stratégique qui vise notamment à améliorer la performance énergétique du parc immobilier du Réseau;
- → pour les sites tertiaires concernés, l'atteinte des objectifs liés au décret tertiaire 1.

La mobilisation pour la maîtrise de nos consommations d'énergie par la pratique des écogestes, désormais inscrits dans notre référentiel commun, revêt, en outre un caractère pérenne.

Refondation vers un pôle de production publique de billets le plus écologique d'Europe

Le projet Refondation prévoit la construction d'une nouvelle imprimerie près de la papeterie existante à Vic-le-Comte. Ce projet revêt un caractère écoresponsable inédit en Europe. La conception du nouveau site permettra d'optimiser la performance énergétique de l'imprimerie et devrait aboutir à une réduction de 50 % des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2026 par rapport à 2019 et ce malgré l'augmentation prévisionnelle de la production de billets. La préservation de la biodiversité constitue également un axe prioritaire de ce projet.

¹ Le décret tertiaire impose une obligation de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires à horizon 2030, 2040 et 2050.

Pour économiser l'énergie, on agit, on réduit...

Découvrez les mesures prises par la Banque pour économiser l'énergie, et la liste des gestes simples que nous pouvons adopter pour agir sur notre consommation.

À la Banque, on agit...

Baisser la température du chauffage à 19°C et réduire le nombre de points de distribution d'eau chaude



Baisser le chauffage de 1 °C représente 7 % d'économies d'énergie par an

Généraliser l'éclairage LED et réduire l'intensité des éclairages dans les espaces de circulation (en respectant les consignes de sécurité)



La Banque remplace les éclairages par des ampoules LED : pour une économie de consommation électrique estimée de 1,2 % en 2021

Dispositif «Éco Énergie Tertiaire» à la Banque



«Éco Énergie Tertiaire» est une obligation réglementaire engageant les acteurs du tertiaire publics et privés vers la sobriété énergétique

 Des projets immobiliers intégrant des actions d'efficacité énergétique



Depuis plusieurs années, la Banque met systématiquement en place des actions d'efficacité énergétique dans chacun de ses projets immobiliers

Utiliser des outils d'optimisation énergétique



La Banque utilise plusieurs outils de pilotage énergétique pour mieux consommer l'énergie

14





La Banque renouvelle sa flotte en passant de véhicules à moteur thermique à des véhicules à moteur électrique

La poursuite des axes d'optimisation dans les processus de gestion technique (datacenters, caisses, convois, fabrication des billets)



Poursuite des actions et mise en place de plans spécifiques avec l'ensemble des directions concernées pour réduire les consommations énergétiques en améliorant l'efficacité des processus

Chacun d'entre nous peut aussi agir avec des gestes simples...

Je mets en veille mes appareils quand je fais une pause et je les éteins quand ils ne sont pas utilisés



Je veille à éteindre les éclairages en fin de journée



Je privilégie les escaliers plutôt que l'ascenseur quand cela est possible



Je privilégie les transports
 à mobilité durable (marche, vélo,
 transports en commun)



DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

→ Des budgets carbone par direction générale

En 2023, la Banque de France s'est lancée dans un exercice pilote de réduction des émissions des déplacements professionnels (hors flotte automobile) des directions générales. Chacune d'entre elle a disposé d'un « budget carbone », c'est-à-dire d'un quota cible d'émissions pour l'année 2023. Ce quota a été calculé en tenant compte des caractéristiques des déplacements et des marges d'action propres à chaque direction générale au regard de l'application de la politique voyage actuelle et des mesures complémentaires laissées à leur main. Les quotas ainsi répartis avaient pour objectif de permettre une réduction des émissions de 40 % au global entre 2019 et 2023. Cet objectif était indicatif pour 2023.

Dans ce cadre, les directions générales et régionales de la Banque ont eu accès, tous les mois, à un rapport en ligne présentant le détail de leurs émissions de CO₂ et des déplacements associés. Ce rapport a fourni également des pistes de réduction, notamment en termes d'arbitrage entre l'utilisation de l'avion et du train.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la Banque de France de mettre à la disposition des directions générales et régionales des outils afin qu'elles puissent aborder la transition écologique en toute autonomie et s'investir sur ces sujets en sélectionnant les leviers les plus adéquats au regard de leurs impératifs et pratiques.

Le bilan de cette année est positif. Les différents correspondants au sein des régions et des directions générales se sont approprié le dispositif : plus de 200 utilisateurs répartis au sein de 100 services ont utilisé le rapport mis à leur disposition. Il convient par ailleurs de noter une hausse de l'usage du train pour les trajets de moins de 4h30 au cours de l'année 2023, avec une augmentation de 87,3 % au T1 à 95 % au T3.

Dans ce contexte, il a été décidé de reconduire l'exercice en 2024, en le rendant normatif et en élargissant son périmètre à la flotte automobile.

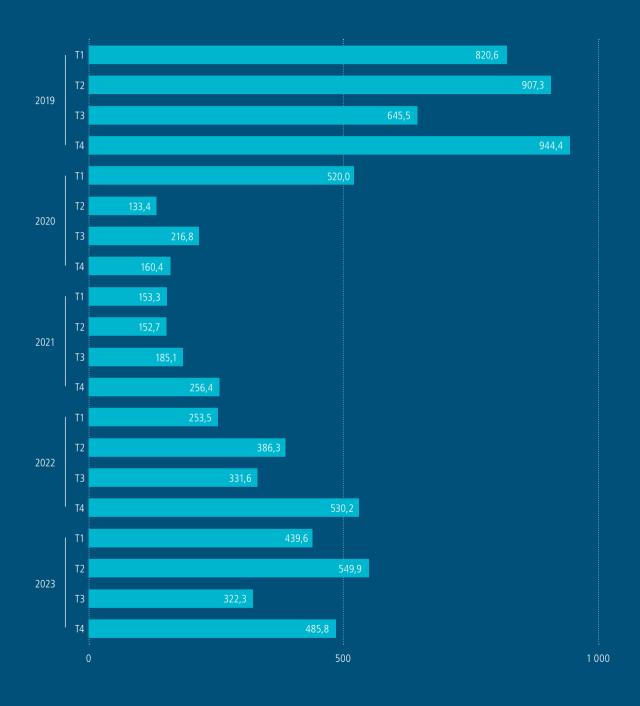
→ Électrification de la flotte automobile et déploiement de bornes de recharge électriques

Afin de réduire les émissions liées à l'utilisation de voitures thermiques, la Banque de France s'est dotée en 2023 de 36 nouveaux véhicules de service électriques ainsi que de 18 points de rechargement dans 17 unités de réseau.

- •
- → 95 % des trajets réalisables en train en moins de 4h30 ont été effectués en train au 3° trimestre 2023
- → Un simulateur des émissions liées aux déplacements professionnels est accessible à tous les collaborateurs

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS LIÉES AUX DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS DE 2019 À 2023 HORS FLOTTE AUTOMOBILE

(émissions teq CO₂, données provisoires)



DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

En 2023, la Banque de France a mis en œuvre un forfait mobilité durable (FMD) pour encourager l'évolution des pratiques de mobilité lors des trajets domicile-travail.

D'autres actions en faveur de la mobilité durable ont vu le jour comme, par exemple, l'aménagement du parking des agents du Siège pour prendre en compte la croissance du parc de véhicules électriques et le déploiement des places de parking pour les vélos.

25 points de rechargement électrique ont été également implantés à Marnela-Vallée en 2023 pour répondre aux besoins des collaborateurs.

Pour encourager le recours aux modes de transport durables, des primes d'achats sont également proposées aux collaborateurs depuis 2019 subventionnant, notamment, l'acquisition de véhicules écoresponsables (vélo, vélo à assistance électrique, véhicule à faibles émissions).

DÉCHETS

→ Valorisation des broyats de billets de banque

Le projet « Valorisation des broyats » avait été élu coup de cœur de la 2º édition du Défi développement durable. Ce projet consistait à valoriser la matière des broyats de billets, de la manière la moins émettrice possible en terme de carbone, pour en faire des objets correspondants aux usages de la Banque tels que des palettes ou du mobilier. En 2023, l'industrialisation est en cours avec des partenaires impliqués dans une démarche d'économie circulaire avec pour objectif de produire les premières séries d'objets en 2024.

→ Mobilisation de leviers complémentaires grâce à l'implication des collaborateurs

Par ailleurs, la Banque de France poursuit ses efforts pour réduire le volume de déchets issus des bâtiments tertiaires et pour favoriser leur recyclage, notamment en déployant des bornes d'apport écoresponsable et, grâce à l'implication de collaborateurs, en encourageant la mise en place de composteurs sur certains sites (cf. infra).











Élu coup de cœur des agents du Défi développement durable 2e édition, le projet « Valorisation des broyats » se concrétise à la direction générale des Moyens de paiement

La Banque de France dispose de deux grands sites industriels en Auvergne dédiés à la fabrication des billets, une papeterie et une imprimerie. Elle gère également la circulation des billets au niveau national. L'ensemble de ces activités génère des broyats de billets. Ces broyats sont actuellement valorisés en production d'énergie. Avec l'objectif de devenir un acteur fiduciaire de référence pour son empreinte environnementale, la Banque de France ambitionne de leur donner une seconde vie. Pour cela elle met en œuvre des modes de valorisation moins émetteur en gaz à effet de serre.

Sous forme de broyats les billets peuvent être inclus en tant que charge dans des matériaux recyclés, améliorant ainsi leurs caractéristiques mécaniques, isolantes, acoustiques, ou esthétiques. Plusieurs applications sont d'ores et déjà identifiées dans des domaines d'activité comme le bâtiment, la logistique industrielle et l'habitat. Le procédé développé permet de produire une matière bas carbone en associant le broyat à des plastiques recyclés issus par exemple de pots d'encre ou de masques chirurgicaux usagés. Cette matière innovante est ensuite mise en forme par des techniques de plasturgie standards pour fabriquer des produits.

Prenons l'exemple de l'utilisation d'une palette réalisée avec cette matière! Dans un modèle d'économie circulaire, cette dernière constitue une solution durable et économique. Plus résistante que sa version en bois, ce sont aussi 25kg de CO2 évités par palette fabriquée par rapport à une palette en plastique vierge.

D'autres applications s'appuient sur les caractéristiques uniques du billet très haute durabilité EverFit®. Sa construction lui permet de se ré-inventer dans une seconde vie sans ajout d'autres matières pour fabriquer des objets 100 % billets recyclés, comme du mobilier qui sera commercialisé en 2024.

FORMATION ET SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

En 2023, la Banque de France a poursuivi le déploiement d'actions de formation de ses collaborateurs aux enjeux du développement durable :

- → 7724 agents ont participé aux formations à distance proposées par la Banque sur les enjeux climatiques et la neutralité carbone, à un atelier de la Fresque du climat ou à une formation à l'animation de ces ateliers.
- → 2 378 collaborateurs ont suivi une Fresque du climat depuis son lancement en mars 2022, dont 1 609 en 2023. Cet atelier a été largement déployé au sein de la Banque de France grâce à l'investissement de ses 70 animateurs internes.

En outre, dans le cadre des actions mises en œuvre par la Banque de France au titre de sa feuille de route sobriété énergétique, 1437 volontaires ont participé au « Challenge Energic ». Ce défi collaboratif, animé sur application mobile et sur le web, a permis aux collaborateurs d'approfondir leurs connaissances sur les sujets environnementaux et ainsi de passer à l'action.

Enfin, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, du 18 septembre au 8 octobre 2023, plus de 5 000 collaborateurs se sont mobilisés aux couleurs des 17 Objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) :

→ 700 participants ont assisté à la Conférence : « La tragédie des horizons : le superviseur face aux défis environnementaux » avec Jean-Marc Jancovici, à l'occasion du lancement du Collectif « Agir pour la Planète » (CAP) créé par des agents engagés de l'ACPR;

- → 35 ateliers de la Fresque du climat ont été déployés au Siège et en région par la Mission RSE et la direction de la Formation et de l'Université permettant de former 234 nouveaux agents aux enjeux climatiques;
- → Les articles thématiques publiés sur Navigo (les ODD, la préservation de la biodiversité et de l'eau, la mobilité durable, etc.) ont fait l'objet de plus de 5000 vues;
- → Près de **70 agents** se sont mobilisés sur le **World Clean Up Day 2023** du 19 au 23 septembre;
- → 150 participants ont assisté au webinaire de clôture « Le défi du développement durable : objectifs 2030 » en présence du Vice-Président du Pacte mondial de l'ONU-Réseau France et du DG Citovenneté et Affaires institutionnelles de Schneider Electric, Gilles Vermot-Desroches, qui a exposé comment le cadre des ODD structure la démarche RSE de Schneider et décrit en auoi les ODD constituent une « grammaire **commune** » pour les entreprises. les collectivités, les associations et les citoyens.

OBJECTIF 3 AVOIR UN USAGE DURABLE DES RESSOURCES ET CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

La démarche de sobriété numérique de la Banque de France est directement intégrée dans l'action 23 : Viser la sobriété numérique dans tous nos usages du plan stratégique « Construire ensemble 2024 ».

Depuis 2021, le pôle Sobriété numérique de la DGSI (direction générale du Système d'information) agit pour inciter à l'adaptation des pratiques et à la maîtrise de l'empreinte environnementale du numérique à la Banque de France et pour réduire la charge mentale due à l'augmentation exponentielle des usages du numérique et des volumes de données. Il accompagne également les équipes projets afin d'éco-concevoir les nouvelles applications informatiques et d'intégrer ces enjeux dans la gouvernance de ces projets.

→ Le <u>Profil numérique</u>: un tableau de bord individuel pour suivre la consommation des services numériques utilisés

Les collaborateurs ont à leur disposition des statistiques sur l'usage de leur messagerie, sur les mails envoyés en dehors des heures de travail et sur leurs impressions. Depuis 2023, chacun peut, en outre, consulter son niveau d'usage, les équipements qu'il détient et leur empreinte carbone ainsi qu'une synthèse des chiffres clés et des liens utiles.

→ Sensibilisation à la sobriété numérique

Les collaborateurs qui ont participé au jeu Champions de la sobriété numérique ont découvert, de manière ludique, des solutions simples et efficaces sur cette thématique.

L'offre de formation a par ailleurs été complétée avec 2 formations à distance (MOOC) de l'Institut du Numérique Responsable :

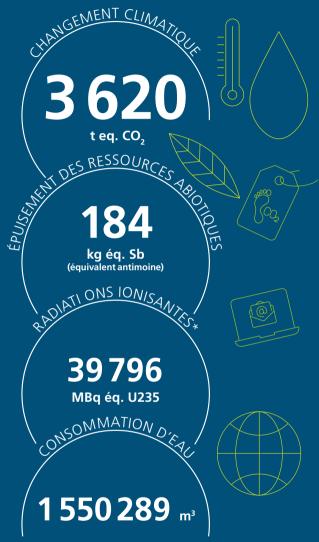
- > Sensibilisation au numérique responsable
- > Numérique responsable Pourquoi et comment agir ?

→ Réemploi et recyclage du matériel informatique

Le réemploi du matériel informatique de la Banque est assuré par les équipes de la direction générale du Système d'information. Le partenaire LOXY a permis le réemploi de 4306 ordinateurs et 1249 téléphones portables en 2021. À titre privé, les collaborateurs bénéficient d'un code promotionnel pour l'achat de matériel reconditionné.

EMPREINTE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA BANQUE DE FRANCE

MESURE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



Année de référence : 2022 Périmètre d'analyse centré sur la fourniture de services numériques (environnement utilisateurs, téléphonie/visioconférence, impressions, réseaux, datacenters, infrastructure en tant que service – laaS)

MÉTHODOLOGIE

- Suivi des standards de la Commission européenne (PEF 3.0)
- Méthode ACV (analyse de cycle de vie)
- Utilisation de la base de données de référence NegaOctet
- Analyse multicritère pour éviter d'éventuels transferts d'impacts
- Objectiver et suivre l'évolution en toute transparence
- Identifier les sources d'impacts et cibler les actions de réduction
- Réaliser des projections et maîtriser la trajectoire

MAÎTRISER L'EMPREINTE DU SYSTÈME D'INFORMATION (SI) ET VISER LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE DANS TOUS NOS USAGES

Notre engagement

Limiter les impacts de l'évolution croissante du SI liée à la digitalisation des activités et aux nouvelles technologies, et ainsi contribuer à l'objectif de neutralité carbone de la Banque en 2030

Nos actions

- Sensibiliser et faire évoluer les usages
- Optimiser le parc informatique
- Diminuer l'empreinte de nos datacenters : HQE (haute qualité environnementale) et efficacité énergétique
- Réduire l'impact des projets informatiques (prise en compte dans la gouvernance de critères de sobriété numérique et d'indicateurs de performance, démarche d'écoconception et respect des bonnes pratiques, rationalisation des environnements informatiques)

^{*} Impact sur la santé humaine causé par la libération des radionucléides (ex : Uranium)

→ Contribution au Challenge-EcoCode

La direction générale du Système d'information a contribué à la 2º édition du Challenge EcoCode. Au cours de ce défi de 2 jours, les développeurs de la Banque de France ont participé, aux côtés des plus grandes entreprises françaises, à l'enrichissement de l'outil SonarQube permettant de contribuer à réduire l'impact environnemental des logiciels en développement.

→ Empreinte du Système d'information

L'empreinte environnementale du système d'information de la Banque est calculée depuis 2019 selon la méthode ACV (Analyse de Cycle de Vie). En 2022, elle correspondait à 3 620 tonnes eq CO2. Le renouvellement d'équipements, de serveurs et d'infrastructure, a par ailleurs permis de réaliser l'objectif fixé pour 2023 de diminuer de 9 %, par rapport à 2019, la consommation électrique des centres de données (datacenters) de la Banque.

GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ Les Bornes d'Apport Eco-responsable

Les Bornes d'Apport Éco-responsable installées au siège et dans les sites périphériques ont permis de recycler 114 780 bouteilles de 1,5 l en PET (siège et sites périphériques) en 2023, comparé à 71 000 bouteilles de 1,5 l en PET sur toute l'année 2022. Des signalisations détaillées et des inscriptions en braille ont été déployées sur ces sites franciliens par les employés du Centre d'Aide et de Réinsertion par le Travail (CART), l'ESAT (établissement ou service d'aide par le travail) de la Banque de France.

→ La Ressourcerie de la Conciergerie

Un nouvel espace Ressourcerie permet désormais aux collaborateurs de donner et de récupérer des équipements de ski et de sports divers. Une initiative collaborative qui permet de consommer de manière plus responsable.

→ Composteurs à l'ACPR

En octobre 2022, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a mis en place un composteur dans les jardins du rez-de-chaussée de son immeuble avec, notamment, pour objectif de réduire le volume de déchets non recyclés. Une quinzaine de collaborateurs bénévoles garantissent le bon fonctionnement du composteur en vidant les seaux remplis de bio-déchets dans le grand bac au rez-dechaussée. En une année, environ 50 kg de déchets ont été recyclés. Le compost ainsi produit est employé directement sur place pour enrichir le sol des jardins et des terrasses végétales de l'ACPR.

BIODIVERSITÉ

L'accélération de la perte de biodiversité entraîne aujourd'hui des risques majeurs pour l'intégrité des écosystèmes naturels et la pérennité des sociétés humaines. C'est pourquoi la Banque de France en a fait l'un des objectifs prioritaires de sa Stratégie RSE 2021-2024. Cet objectif est pris en compte par la Banque dans sa démarche d'achats responsables, lors des travaux immobiliers et de réaménagement des espaces verts, dans ses projets industriels ou encore dans sa politique de sobriété numérique. La Banque de France sensibilise par ailleurs ses collaborateurs et soutient leurs initiatives.

→ Calcul de l'empreinte biodiversité en partenariat avec CDC Biodiversité

Afin d'approfondir l'analyse de ses retombées sur la biodiversité et de ses dépendances aux services écosystémiques, la Banque de France a procédé en 2023 à une évaluation d'empreinte biodiversité.

S'appuyant sur la méthode du *Global Biodiversity Score* (GBS) ², cette évaluation décrit les impacts de ses activités exprimés en MSA.km² (1 MSA.km² équivalant à l'artificialisation d'1 km² de surfaces naturelles non perturbées ³).

La mesure d'empreinte de la Banque de France, en tant qu'organisation, a pris en compte les activités tertiaires et industrielles de son siège, mais également celles de ses sites périphériques et de son réseau de succursales.

Cet exercice, conduit en 2023, a nécessité une collecte de données quantitatives et qualitatives, analysées par une équipe d'experts externes, sous le pilotage de l'équipe RSE. Les pressions sur la biodiversité ont été examinées pour les principales activités de la Banque de France (telles que fabrication des billets, gestion du parc immobilier, achats). Les répercussions terrestres – dynamiques et statiques – comme aquatiques ont été prises en compte.

L'évaluation de l'empreinte biodiversité constitue un jalon important pour la Banque de France dans la priorisation de ses actions à venir.

→ Biodiversité et investissements financiers

Les activités de la Banque de France en tant qu'institution financière ont, par ailleurs, fait l'objet d'un calcul d'empreinte biodiversité financière ⁴. Ainsi, La Banque de France a mis en place une mesure détaillée de l'impact sur la biodiversité de ses portefeuilles d'actions à un prestataire de données. Cette démarche contribue à l'action que mène la Banque de France pour mieux prendre en compte les risques et les dépendances liés à la biodiversité dans le secteur financier.

→ Webinaire Biodiversité à la Banque de France : enjeux et actions pour une entreprise responsable

À l'occasion de <u>la journée internationale</u> <u>de la diversité biologique</u> du 22 mai 2023, la Mission RSE a organisé un webinaire dédié aux enjeux de la biodiversité en entreprise. Sont intervenus : Delphine MOUROT, responsable de Programme - Biodiversité et Biodiversity Impulsion Group (BIG) à l'Observatoire de l'Immobilier Durable, Marc-André SELOSSE, microbiologiste

2

→ Le Global

Biodiversity Score
(GBS) est l'un

des outils de

référence de calcul
d'une empreinte

biodiversité à

destination des

entreprises et

des institutions
financières

€

→ MSA, mean species abundance

4

→ Les résultats de l'empreinte biodiversité financière sont disponibles dans le <u>Rapport</u> <u>d'investissement</u> responsable 2022

0

- → Consulter le Rapport IR 2022
- → En 2022, l'impact biodiversité total absolu du portefeuille est de 256 MSA. Km² (-57 MSA.km² par rapport à 2021)

et écologue, professeur au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris et aux universités de Gdansk (Pologne) et Kunming (Chine) et Gabriel ROCHARD, fondateur et directeur artistique de l'atelier de conception paysagère et d'architecture extérieure Atelier Gabriel. Ce webinaire a également été l'occasion de présenter les nombreuses actions déployées à la Banque de France dans ce domaine.

→ Lancement du réseau biodiversité et nature de la Banque de France et de l'ACPR

Fondé début 2023 sous l'impulsion du Comité exécutif sur le changement climatique (CECC), le réseau Biodiversité et nature de la Banque de France et de l'ACPR a pour objectif de partager des connaissances et bonnes pratiques sur ces sujets et de mettre en évidence l'étendue des travaux biodiversité et nature au sein des différentes directions de la Banque et de l'ACPR. Le premier atelier de travail dédié à ce sujet a été animé par le WWF, qui depuis 62 ans, et à présent dans plus de 100 pays, tisse les partenariats mondiaux et coordonne les campagnes internationales en faveur de la nature, au moyen de plaidoyers auprès des autorités et de partage de meilleures pratiques.

→ Un espace-relais pour la biodiversité à Dijon

Dans le cadre de ses actions de préservation de la biodiversité, la Banque de France avait lancé, début 2022 une étude spécifique autour d'un nouvel aménagement paysager du parc de Dijon.

Ce site remarquable tant par son patrimoine architectural que par la taille exceptionnelle de son jardin au cœur de la ville, a été choisi comme site pilote pour devenir un lieu privilégié permettant de protéger, d'encourager et de développer la biodiversité. Un premier diagnostic a permis d'identifier les enjeux écologiques potentiels du jardin et de proposer le déploiement d'un projet paysager.

Le 1er juillet 2023, une journée « portes ouvertes » à la succursale de Dijon a permis à 600 visiteurs d'accéder au nouveau parcours botanique, de découvrir les activités exercées au sein de la succursale et d'échanger avec des experts économistes. Une occasion de valoriser l'aménagement en cours du jardin (totems, table d'orientation, hôtels à insectes, nichoirs, etc.) et de mettre en avant l'importance de la préservation de la biodiversité.

→ Renouvellement de la convention de la Ligue pour la Protection des Oiseaux à Poitiers

Le site de Poitiers- Hauts-de-Montgorges a renouvelé sa convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). À cette occasion une animation pour présenter toutes les activités de la LPO a été organisée et 4 nouveaux arbres ont été plantés. Labellisé Refuge LPO, le site de Poitiers s'engage à gérer ses espaces verts de façon différenciée.



II. AGIR POUR L'INCLUSION RH ET LES INITIATIVES COLLABORATIVES

OBJECTIF 1 PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DANS LES RECRUTEMENTS ET GARANTIR L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT

2023 a illustré l'ambition de la feuille de route de l'accord Égalité définie par la Banque de France pour favoriser l'inclusion RH.

SIGNATURE DE LA CHARTE DIVERSITÉ – LES ENTREPRISES POUR LA CITÉ

Le 26 octobre 2023 la Banque de France a signé la <u>charte Diversité</u> – <u>Les Entreprises pour la cité</u>, pour :

- → Incarner l'engagement de la Banque de France aux côtés d'entreprises, en sus de ses engagements aux côtés des autres banques centrales nationales et de la BCF
- → Enrichir et faire progresser nos pratiques, en élargissant nos horizons
- → Accéder à des ressources de qualité mise à disposition de tous les agents, avec notamment un programme

- annuel de webinaires : handicaps, égalité F/H, droits LGBT+, origine sociale, etc.
- → Appartenir à un réseau d'acteurs engagés : échanger, analyser, progresser ensemble
- → Contribuer à son attractivité et à ce que chacun et chacune puissent avoir les mêmes opportunités

OBTENTION DU LABEL GEEIS

En 2023, soit 1 an et demi après avoir signé la charte internationale pour une Intelligence Artificielle Inclusive, la Banque de France a obtenu le label

Gender Equality European & International Standard - Artificial Intelligence. Elle est ainsi devenue la première banque centrale à obtenir ce label et la seconde entreprise française. Ce label s'adresse à tous les groupes européens et internationaux qui souhaitent participer à la construction d'une société plus équitable sur la base de l'égalité femmes-hommes et qui rejettent toutes discriminations liées à l'âge, l'origine sociale ou ethnique, le handicap ou la religion. Le label GEEIS-AI, a pour objectif de

contribuer à la création d'une culture européenne et internationale commune en matière d'égalité professionnelle, de valoriser les pratiques des entreprises mais aussi de sensibiliser toute la chaîne d'élaboration de l'IA à son développement de manière responsable et inclusive.

FACILITATION DE L'ACCÈS AUX INFORMATIONS

Afin de faciliter la promotion des mesures listées par la feuille de route de l'accord "Égalité", la Banque de France a constitué un réseau d'ambassadeurs et ambassadrices Égalité F/H – Diversité – Inclusion dans les régions et dans les directions au Siège. Ils et elles peuvent ainsi être les relais des actions proposées au sein de leur périmètre.

Un portail Égalité a été créé afin de faciliter l'accès aux informations et de mettre en exergue : les définitions, les enjeux, les chartes signées par la Banque

de France et les repères réglementaires, de même qu'une veille afin de demeurer toujours en alerte.

Par ailleurs, les accords d'entreprises égalité F/H encouragent le déploiement de dispositifs visant à permettre une meilleure harmonie entre vie professionnelle et vie personnelle via l'accompagnement à la parentalité, notamment auprès des salariés « hommes ». Une page dédiée aux Paternités a ainsi notamment été créée, en résonance avec les 15 ans de la charte de la parentalité.

AVEC L'APPUI DE RÉSEAUX DYNAMIQUES ET ENGAGÉS

La Banque de France déploie des actions de communication et de sensibilisation :

- → La table ronde du 8 mars (et le billet de blog) a rencontré un grand succès, avec un thème original : « Les femmes ambassadrices du climat? Quelles inégalités et quel pouvoir pour agir? », thème repris pour une table ronde des Journées de l'économie 2023.
- → Le réseau d'étude genre et diversité a proposé de nombreuses publications.
- → Talentu'elles : un réseau mixte, en faveur de la reconnaissance de tous les talents avec plus de 1000 adhérents, développe chaque année de nombreuses actions : conférences, webinaires, expositions, projections, partage d'informations.
- → Par ailleurs, le portail Égalité recense au fil de l'eau les nombreuses actions dans les directions, en régions, de la direction générale des Ressources humaines en vue de faire avancer ces sujets.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'INCLUSION

La Banque de France est engagée, depuis de nombreuses années, dans une politique en faveur de l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et leur maintien dans le milieu professionnel. Le 11 décembre 2023, le 12e accord triennal a été signé, il couvre la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026, il reprend l'intégralité des dispositions du texte précédent, conforte certaines actions et s'enrichit de nouvelles. La Mission handicap œuvre sans relâche pour l'inclusion des collaborateurs en situation de handicap.

Plus de 400 collaborateurs ont suivi l'action de sensibilisation générale instaurée par la Banque, en parallèle des actions déployées dans les régions. L'accent a été mis sur le handicap invisible (80 % des situations de handicap) avec la conférence de Cécile Hernandez, championne paralympique de snowboard, et l'exposition courageuse de cinq collaborateurs acceptant de témoigner.

La Banque a également participé à la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap et a déployé une action de sensibilisation « un jour, un handicap » mettant en avant le fait que 80 % des handicaps sont invisibles. Dans ce même cadre, elle a animé une conférence avec Valérie Delattre, archéo-anthropologue de <u>l'INRAP</u>, sur « l'Archéologie de la différence : quid de l'accueil de la différence et la place des personnes handicapées dans les sociétés qui nous ont précédés? »

Les bornes d'apport écoresponsables (BAE) ont été dotées de signalétique en braille (cf. supra).

La Mission handicap a également développé un partenariat avec le Réseau GESAT (Tête de réseau économique des ESAT-EA). Le GESAT favorise les achats inclusifs en proposant une mise en relation via une plateforme des achats inclusifs qui réunit 2 400 prestataires dans le cadre d'une politique RSE engagée. L'ensemble des correspondants RSE du Réseau et des directions générales a été doté d'un accès à cette plateforme.



→ Taux d'emploi des collègues en situation de handicap: 7,02 % (taux légal 6 %)

OBJECTIF 2 GARANTIR L'EMPLOYABILITÉ DES COLLABORATEURS À TOUTES LES ÉTAPES DE LEUR CARRIÈRE

La politique de formation de la Banque de France est particulièrement ambitieuse avec un pourcentage de 6,7 % de la masse salariale consacré à la formation; elle favorise l'employabilité de tous. Elle développe et enrichit chaque année l'offre de formations proposée dans l'Université Banque de France. Ainsi, les collaborateurs peuvent, tout au long de leur carrière, évoluer et acquérir de nouvelles compétences, qu'elles soient spécifiques à leur métier ou comportementales.

→ Développement de l'offre de formation : modules et parcours tant dans le domaine des formations

techniques, managériales que sociétales (enjeux du réchauffement climatique) ou comportementales.

- → Accompagnement de chaque collaborateur tout au long de sa carrière grâce à une gestion prospective des compétences.
- → Mise à disposition du guide des attitudes managériales, digitalisé et rendu interactif avec un baromètre intégré à l'outil et une application mobile le complétant pour faciliter la gestion des situations du guotidien.

OBJECTIF 3 CO-CONSTRUIRE UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL QUI FAVORISE LE BIEN-ÊTRE ET LA PRISE D'INITIATIVE

LE DÉFI DÉVELOPPEMENT DURABLE, UN RENDEZ-VOUS PERMETTANT DE VALORISER ET D'EXPÉRIMENTER LES IDÉES DES COLLABORATEURS

L'édition 2023 a fait la part belle aux idées émises par l'ensemble des collaborateurs. En effet, chaque année, de nombreuses idées visant à encourager les économies d'énergie ou les achats responsables, préserver la biodiversité, recycler nos déchets, échanger des écogestes, etc. sont émises par les collaborateurs de la Banque de France. Cet engagement s'est confirmé en 2023, le challenge environnemental Energic ayant enregistré 2 767 propositions dans la boîte à idées de l'application. Après analyse et consultation des métiers

concernés, 12 idées, pouvant être mises en œuvre à très court terme, ont été soumises aux votes. 1540 collaborateurs ont exprimé leurs préférences. Les 7 idées les plus plébiscitées ont été déployées dès fin 2023 sur des sites pilotes du Réseau et du Siège, notamment : une cuve de récupération d'eau de pluie dans le parc de la succursale de Dijon, une machine prototype de distribution de graines gourmandes en vrac au Siège et des vélos bureaux générateurs d'énergie installés à Amiens, Lens et au Siège.



- Arroser nos jardins grâce à l'eau de pluie
- 2 Proposer des encas en vrac
- Vélos/bureaux générateurs d'électricité et de bien-être au travail
- Recycler davantage de déchets au bureau
- Recycler les mégots de cigarettes
- Kits écoresponsables pour les événements de convivialité
- AUUM comme Arrêter l'Usage Unique Maintenant

CRÉATION DU COLLECTIF AGIR POUR LA PLANÈTE À L'ACPR

Créé par des collaborateurs de l'ACPR, le collectif « Agir pour la planète » a pour objectif de participer à une diffusion large et rapide d'une culture des risques

climatiques et environnementaux. Cette diffusion passe par la sensibilisation des collaborateurs et la mise en place d'un cercle de réflexion sur ces sujets.

INITIATIVES COLLABORATIVES ET ACTION ARTISTIQUE

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, l'Espace Conférences du Siège a accueilli en novembre 2023 l'exposition « Ren'être », une exposition de sculptures conçues à partir de déchets, par Bernard Dauxerre, un collaborateur de la Banque de France. Cette exposition a été labellisée SERD par l'ADEME.





III. AGIR COMME MÉCÈNE EN ÉCHO À NOS MISSIONS

En tant que mécène, la Banque de France exerce sa responsabilité sociale et environnementale au profit de la société en écho à ses missions. Elle promeut les actions de solidarité et le mécénat d'entreprise sous toutes ses formes : en compétences, financier et en nature.

- → 15,9 % des collaborateurs impliqués dans des actions de mécénat en 2023
- → 341 actions de mécénat soutenues depuis 2021

LES FORMATS D'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

→ Le mécénat de compétences

Une mise à disposition des compétences professionnelles des collaborateurs au service d'associations d'intérêt général poursuivant des objectifs conformes aux engagements de la Banque de France. Cet engagement citoyen sur le temps de travail salarié peut être réalisé sous différents formats :

- → Le mécénat de compétences senior : un engagement à temps plein ou à mi-temps jusqu'à 24 mois dans une association en fin de carrière
- → Le mécénat de compétences court : un engagement de cinq jours ou dix demi-journées maximum par an dans une association éligible.
- → La Mission Expertise Pro Bono : un engagement de moyenne durée en cours de carrière. Ce format, actuellement en cours d'expérimentation, permet aux collaborateurs éligibles au dispositif de mettre leurs compétences professionnelles au service

d'associations, de fondations ou de think tanks d'intérêt général pour une durée pouvant aller jusqu'à 6 mois à plein temps.

→ Les actions de solidarité

Événements annuels d'engagement collectif comme le World Clean Up Day, la Collecte nationale des Restos du Coeur, la course solidaire No Finish Line.

→ Le Challenge IMPACT : un programme de mécénat financier pour un suivi de l'impact social et environnemental des projets

IMPACT récompense 4 projets lauréats, choisis par les collaborateurs, qui font l'objet d'une évaluation d'impact social et environnemental par le comité de suivi mécénat. La première édition (2021-2023) du Challenge s'achève avec les associations AJE Paris, Capital Filles, Chlorophylle et Noé. IMPACT sera renouvelé en 2024.

→ Les Trophées Responsables : un appel à projets solidaires et écologiques permettant aux collaborateurs de parrainer une association

Chaque année, les Trophées responsables récompensent des projets associatifs parrainés par les collaborateurs, mettant

ainsi à l'honneur l'engagement de ces derniers pour la transition écologique et pour la solidarité avec les plus démunis. Les lauréats 2023 ont reçu chacun une somme de 2 000 euros. Depuis 2017, 175 projets portés par des associations d'intérêt général ont ainsi pu voir le jour grâce au soutien des collaborateurs et à la générosité de la Banque.



MÉCÉNAT RÉGIONAL

Depuis plusieurs années, la Banque de France dote les directions régionales d'une enveloppe au titre d'actions de Mécénat visant à agir localement en faveur d'associations permettant de déployer la stratégie RSE de la Banque. Ces actions de mécénat soutiennent des

projets directement liés aux domaines d'action de la Banque de France tels que la préservation et l'enrichissement du patrimoine historique de la Banque, l'inclusion économique et sociale des populations vulnérables et la transition écologique.

OBJECTIF 1 PRÉSERVER ET PROMOUVOIR LE PATRIMOINE CULTUREL

MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE

La Banque de France préserve et promeut son patrimoine immobilier, historique et artistique tout en s'ancrant dans son environnement. Consciente de ses responsabilités et du fait qu'elle n'en est que le dépositaire, elle l'ouvre le plus largement possible.

Ainsi, lors des journées européennes du patrimoine 2023, plus de 15 000 visiteurs sont venu admirer la Galerie dorée de l'hôtel de Toulouse ainsi que l'hôtel Gaillard qui héberge Citéco. Par ailleurs, la Banque de France a une politique active de prêts et de dépôts dans des musées et des institutions culturelles. Elle a ainsi prêté La Princesse de Lamballe de Marie-Victoire Lemoine (1779) pour l'exposition « Les sœurs Lemoine ou la révolution du portrait » (juin à octobre 2023).

En 2023, la Banque de France a aussi mis en dépôt au musée Fesch d'Ajaccio deux toiles représentant l'Empereur Napoléon, l'une de l'atelier de David et la seconde d'Angélique Mongez (1775-1855), élève brillante de David et l'une des premières femmes peintres d'histoire.

De nombreux partenariats ont été noués avec d'autres institutions (Musée des Beaux-Arts d'Arras, INHA, etc.). Dans le cadre de l'exposition La Régence à Paris du musée Carnavalet (novembre 2023-février 2024), la Banque de France a ouvert exceptionnellement la Galerie dorée le premier samedi de chaque mois. De plus, elle organise régulièrement des visites spécifiques de la Galerie pour le public éloigné de la culture.

0

- La Princesse de Lamballe, Marie-Victoire Lemoine (1779)
- Napoléon en tenue de sacre, atelier de David (H 268 x L 164)
- Napoléon en tenue de colonel de chasseur à cheval, Angélique Mongez, daté du 13 juin 1811 (H 268 x L 182)







LIVRE ARTISTIQUE SUR L'HISTOIRE DE LA BABCOCKERIE À LA COURNEUVE

En face du centre fiduciaire de Paris-La-Courneuve, 130 graffeurs ont investi les 4 hectares de friches industrielles des anciennes usines de chaudières Babcock&Wilcox entre 2020 et 2022.

L'association d'art urbain l'Écluse œuvre pour rendre les lieux accessibles et immortaliser les créations grâce à un livre d'art financé notamment par le mécénat de la Banque de France.

CONCERT OSTINATO : LA MUSIQUE, VECTEUR D'INSERTION ET DE SOLIDARITÉ

Depuis 2 ans, la Banque soutient par son mécénat l'orchestre-atelier symphonique <u>Ostinato</u> pour son engagement sociétal : cette formation va périodiquement à la rencontre des publics isolés, personnes âgées, détenues ou hospitalisées pour de longues durées, migrants. En 2023, la Banque a soutenu un spectacle intitulé « En musique pour plus d'Humanité » : des réfugiés, des jeunes aidés par le Secours populaire français et des personnes en détention à la prison de Melun ont suivi, pendant 10 mois, des ateliers de percussion, de danse et d'orchestre, guidés par des artistes professionnels bénévoles, dans l'objectif de donner cet unique concert sur le thème de l'exil.

OBJECTIF 2 S'ENGAGER POUR UNE PLUS GRANDE INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

UNE SEMAINE AVEC LE RÉSEAU ÉTINCELLE : UNE ASSOCIATION ENGAGÉE EN FAVEUR DE L'INSERTION DES JEUNES

Du 4 au 8 décembre 2023, la Banque de France a accueilli 16 jeunes de 18 à 23 ans en situation d'exclusion scolaire et professionnelle pour une session de formation animée par le réseau Étincelle. Cinq jours pour changer leur regard sur le monde de l'entreprise et leur apprendre à valoriser leurs atouts, entre ateliers de formations et échanges professionnels.

LA RESSOURCERIE D'AUTEUIL : UN MÉCÉNAT EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES JEUNES ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2023, la Banque a contribué au financement d'un projet de changement d'échelle et de digitalisation de l'activité de recyclage des dons en nature des particuliers et des entreprises sur les deux sites de Paris et Sannois (Val d'Oise) de la Ressourcerie d'Auteuil. Grâce au travail de la Fondation Apprentis d'Auteuil, près de 36 000 jeunes placés

par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) sont accueillis et formés chaque année par les 300 établissements – maisons d'enfants, écoles, internats et lycées professionnels – gérés par la Fondation. L'objectif : donner un métier à ces jeunes fragilisés par les épreuves et leur rendre confiance en l'avenir.

LE MENTORAT : ACCOMPAGNEMENT D'UN JEUNE EN DIFFICULTÉ

Le mentorat permet à un collaborateur de s'engager via le mécénat de compétences court, avec le soutien d'une association spécialisée, auprès d'un jeune afin de l'accompagner au niveau scolaire, dans son orientation et dans son insertion professionnelle pendant six mois. Cette action s'inscrit dans le plan gouvernemental <u>1 jeune</u> <u>1 mentor</u>, une initiative nationale pour promouvoir l'égalité des chances.

MOBILISATION CONTRE LA PRÉCARITÉ ET LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En réponse au défi environnemental et sociétal de l'alimentation, la Banque de France qui aide déjà traditionnellement les Restos du Cœur, a attribué une aide financière exceptionnelle à cinq associations – Linkee, La Chorba, La Soupe Saint-Eustache, la Fédération Française des Banques Alimentaires et l'Agence du Don en Nature – toutes engagées avec force au secours des

populations fragilisées ou auprès des associations de lutte contre le gaspillage. Cette année, la Banque de France s'est associée au CSE du Siège pour financer le projet Cyclo des Restos du cœur : un projet éco responsable et solidaire de collecte de denrées alimentaires auprès des commerçants parisiens par vélo à assistance électrique.

OBJECTIF 3 PROMOUVOIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MICRO-CRÉDIT RESPONSABLE

La Banque a poursuivi sa participation au programme « Place de l'Émergence » de France Active. Elle a aussi lancé en 2023 avec Initiative France le programme « Impact + », un appel à projets visant à permettre aux entreprises labellisées « Initiative Remarquable » de renforcer leur démarche responsable et d'améliorer leur impact environnemental et social.

YOUCARE POUR LA PRÉSERVATION DES FORÊTS FRANÇAISES

La Banque de France a participé au projet de création d'un réseau national de pépinières multi-essences de l'association YOUCARE afin de pérenniser les forêts françaises et de protéger la biodiversité. Les forêts représentent près de 30 % de la superficie du territoire et abritent plus de 2/3 du nombre total d'espèces présentes en France métropolitaine. Malgré l'augmentation de leur surface,

elles sont fragilisées par des événements extérieurs (canicules, incendies, etc.) qui réduisent leur capacité à absorber du carbone, divisée par 2 en 10 ans, et à accueillir des espèces diversifiées. Ce projet, par la diversification des essences, permettra de créer des espaces plus résistants aux événements climatiques et de réintroduire des petits mammifères et pollinisateurs.

CORAL GUARDIAN POUR LA RESTAURATION DES CORAUX

Le financement de l'association Coral Guardian en Méditerranée va permettre le nettoyage de la zone et la restauration des coraux endommagés. Les récifs coralliens abritent 30 % de la biodiversité marine. Or, 1/4 des récifs coralliens ont subi des dommages irréversibles et 2/3 sont gravement menacés en raison du changement climatique, de la surexploitation et de la pollution. Ce projet permettra de restaurer la vie marine et de préserver la capacité d'absorption du carbone des coraux.

ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES DES ACTIONS DE MÉCÉNAT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (LISTE NON EXHAUSTIVE)





IV. AGIR POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE PAR NOS INVESTISSEMENTS ET NOS ACHATS

OBJECTIF 1 INTÉGRER DES CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS DANS L'ENGAGEMENT ET LE SUIVI DE NOS PROJETS

La Banque de France a mis en place une démarche innovante d'analyse extra-financière pour évaluer ses projets d'investissement opérationnels (immobiliers, industriels et informatiques).

Cette démarche, fondée sur des critères environnementaux, sociaux et sociétaux, est intégrée à la gouvernance des investissements dès leur démarrage et est mise à jour lors des différentes phases.

Après un premier déploiement en 2022, cette démarche structurante, qui s'appuie sur une grille d'analyse extrafinancière, a été généralisée en 2023.

Elle concerne :

- → au moins 50 % des projets immobiliers de la Banque de France avec une analyse qui porte notamment sur l'efficacité énergétique, la transition bas-carbone et l'adaptation aux besoins des personnes à mobilité réduite;
- → les projets industriels avec un avis RSE qui est obligatoirement émis pour la prise en compte de la transition carbone;
- → les projets informatiques avec le recours à l'analyse PRIQUA (performance durable, risques, image et qualité).

G

→ Fin 2023, 100 %
des projets
immobiliers et
90 % des projets
informatiques
font l'objet
« d'indicateurs
extra-financiers »
sur la satisfaction
utilisateurs
et l'impact
environnemental

OBJECTIF 2 POURSUIVRE ET DIFFUSER NOTRE DÉMARCHE D'ACHATS RESPONSABLES

SPASER: PLACE À L'ACTION

Le Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) formalise les engagements RSE de la Banque dans le domaine des achats conformément à la réglementation. Ce document fixe une feuille de route précise pour la période 2024-2026, avec notamment l'intégration de critères de performance environnementale, d'exigences de produits issus de l'économie circulaire et de prise en compte de clauses à caractère social (insertion, égalité professionnelle) dans les procédures d'achat de la Banque. Il a été publié sur le site internet de la Banque de France au début de l'année 2024.

- → 250 fournisseurs de la Banque de France ont signé sa Charte d'achats responsables.
- → Les prestations d'accueil, de traiteur et de gestion de l'Espace Conférences prévoient un nombre d'heures minimum par an réservé aux travailleurs handicapés.
- → Les prestations de nettoyage ou de gestion des espaces verts prévoient aussi une clause sociale incitative.

LES CONVENTIONS DES ACHATS, POUR DES CHOIX INNOVANTS, RESPONSABLES ET PERFORMANTS

Organisée le 13 juin par la direction des Achats, la première Convention des achats a réuni des représentants des métiers et les principaux acteurs impliqués dans le dispositif d'achat de la Banque de France autour de trois tables rondes, dont une dédiée aux achats responsables. Une deuxième Convention, organisée le 23 novembre dernier, a été consacrée aux achats réalisés en commun entre les banques centrales de l'Eurosystème via la centrale d'achat « EPCO »

FORMATION ACHATS RESPONSABLES

La direction de la Formation et de l'Université propose un module de formation aux achats responsables, ouvert aux acheteurs. L'objectif est de comprendre

les enjeux RSE et leurs conséquences sur les achats et de s'approprier les outils pour le déploiement des achats responsables à la Banque de France.

STRUCTURE

Structurer de manière durable la prise en compte des dispositions sociales et environnementales dans les procédures d'achat et de passation de marchés grâce à un cadre de soutien à l'achat durable



SYNERGIES

Renforcer les synergies et la coopération entre les prescripteurs et les acheteurs

dans la prise en compte systématique de la dimension environnementale et sociale des achats



ENGAGEMENT

S'engager avec les entreprises dans une démarche co-construite

d'achats durables afin d'évoluer à long terme dans un écosystème éco-responsable, socialement responsable et source de réduction de notre empreinte carbone



OBJECTIF 3 RENFORCER NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

PUBLICATION DU RAPPORT D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE 2022

Le cinquième Rapport IR rend compte des engagements et des réalisations de la Banque et du chemin parcouru depuis le lancement en 2018 de notre politique d'investissement responsable, ainsi que des progrès réalisés pour intégrer les enjeux de soutenabilité à l'ensemble de nos activités.

FONDS PROPRES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Toujours plus engagée dans sa démarche d'investissement responsable, la Banque de France renforce ses exigences pour ses portefeuilles d'actifs adossés à ses fonds propres et engagements de retraite (23,7 milliards d'euros à fin 2023) sur 3 axes :

- Un axe « Climat » : la Banque poursuit l'alignement de ses portefeuilles sur une trajectoire climatique de 1,5 °C d'ici 2025, avec l'atteinte de cette cible déjà acquise à fin 2023 pour un peu plus des deux tiers de l'ensemble des actions détenues. Elle s'est par ailleurs engagée à exclure, d'ici fin 2024, les entreprises développant de nouveaux projets d'extraction d'énergies fossiles. Enfin, elle contribue au financement de la transition énergétique et écologique en investissant dans des obligations vertes et des fonds thématiques à impact.
- ② Un axe « Environnemental, social et de gouvernance » (ESG): la Banque a mis en œuvre l'exclusion de 20 % des actifs de l'univers d'investissement sur la base de critères ESG, auxquels s'ajoute le secteur du tabac (exclu à fin 2023). Ce seuil d'exclusion, aligné sur les exigences du label investissement socialement responsable (ISR), sera rehaussé à 30 % en 2024. Par ailleurs, la Banque de France investit dans des obligations à caractère social et des fonds à critères d'impacts sociaux.
- Un axe « Engagement actionnarial »: la Banque applique une politique de vote prenant en compte des indicateurs ESG et a accru ses exigences en matière de rémunération excessive des dirigeants.



INDICATEURS SUIVIS

Aligner la poche actions sur une trajectoire de 1,5 °C avec un horizon fixé à fin 2023 pour le portefeuille dédié aux fonds propres et les actions européennes adossées aux engagements de retraite, puis à fin 2025 pour l'ensemble des actions adossées aux engagements de retraite

NIVEAU D'ATTEINTE

Alignement 1,5°C pour le portefeuille action des fonds propres et les actions européennes adossées aux engagements de retraite

< **1,5** °c

La trajectoire d'alignement de température des portefeuilles actions adossés aux fonds propres et aux engagements de retraite

du chiffre d'affaires : le seuil d'exclusion fixé d'ici 2024 pour l'achat de titres financiers d'entreprises impliquées dans l'extraction et la production d'électricité à partir de charbon thermique





2 milliards

investis dans des obligations vertes et des fonds pour la transition environnementale et énergétique

160 milliards

investis dans des obligations à caractère social et durable

23,7 milliards
la taille, au 31 décembre 2023,
des portefeuilles adossés aux fonds
propres et aux engagements de
retraite de la Banque de France

COLLOQUE « AMBITION NET ZERO » POUR UNE FINANCE DURABLE ORGANISÉE PAR LA DIRECTION FINANCIÈRE

Toujours plus engagée dans sa démarche d'investissement responsable, la Banque de France renforce ses exigences pour ses portefeuilles d'actifs adossés à ses fonds propres et engagements de retraite (23,7 milliards d'euros à fin 2023) sur 3 axes. Une trentaine d'experts du climat, fournisseurs de données, pouvoirs

publics et investisseurs étaient invités le 30 janvier 2023 par la Banque de France et ses partenaires, ACI-AFTB France et Mirova. Lors de six tables rondes, cette communauté d'acteurs a débattu autour des outils, leviers et mesures dont dispose le secteur financier pour viser la neutralité carbone à l'horizon 2050.





V. GOUVERNANCE DE LA RSE



DES ENGAGEMENTS TRADUITS EN ACTIONS CONCRÈTES GRÂCE À UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE

La Mission RSE&DD est, au sein du Secrétariat Général, le service responsable de l'élaboration et du déploiement de la politique RSE de la Banque de France. Elle pilote et coordonne la stratégie RSE de la Banque et les actions conduites dans ce domaine en relation étroite avec l'ensemble des directions générales.

- → L'équipe de la Mission RSE et DD compte actuellement quinze membres répartis en 3 pôles :
 - Pôle Pilotage et animation RSE
 - Pôle environnement et éco-responsabilité
 - 3 Pôle Actions de solidarité

- → Un Comité de Direction consacré à la RSE se réunit au moins une fois par an et autant que de besoin. Chaque année, il passe en revue le bilan de l'année N-1 et décide notamment des orientations prioritaires pour l'exercice suivant. La stratégie RSE fait également l'objet d'une présentation annuelle au Conseil Général.
- → Un Comité de mécénat (créé en 2020) prend les décisions relatives au mécénat. Il se réunit deux fois par an en comité faîtier, présidé par le Gouverneur de la Banque de France.

→ Un réseau des correspondants RSE représente les acteurs de terrain essentiels pour le déploiement de la politique RSE. Un correspondant régional est désigné au sein de chacune des 13 régions, ainsi que des correspondants au sein de chacune des directions générales.

Ils ont pour mission principale de relayer, déployer la stratégie RSE à travers des actions concrètes et fédératrices, mais aussi de faciliter la mise en œuvre des objectifs de la stratégie RSE sur l'ensemble des sites et unités de la Banque de France.



DES ENGAGEMENTS ÉVALUÉS ET SUIVIS

La politique RSE de la Banque de France met l'accent sur quatre axes déclinés par tous les acteurs concernés et sur des indicateurs clairement définis, dont 7 prioritaires. La Banque de France rend compte de sa démarche RSE dans son rapport annuel.



VI. EXEMPLES DE DÉCLINAISONS DES ACTIONS MENÉES EN RÉGION

→ Les boîtes de Noël à Lyon

Les boîtes de Noël remplies par les collaborateurs au profit de la Croix Rouge ont été distribuées pendant les fêtes aux personnes les plus démunies. Cette opération est coordonnée par des citoyens solidaires en relation avec plusieurs associations pour la distribution et existe depuis plusieurs années sur tout le territoire français. Elle est principalement tournée vers les adultes qui sont les grands oubliés de Noël.

→ Opération déménagement!

Le mobilier excédentaire de la succursale de Lyon-Confluence a été récupéré par l'éducation nationale, la police nationale, la gendarmerie nationale ainsi que la Banque alimentaire. Ce don permettra d'offrir une seconde vie à ces meubles et d'aider les associations et administrations qui en ont besoin.

→ Mécénat RSE-Loire

La direction régionale des Pays de la Loire a remis un prix à Mme Léa FORCH, au titre de la Responsabilité Sociétale et Environnementale. Cette céramiste d'art, accompagnée par le CIDFF dans sa reconversion professionnelle a ainsi pu bénéficier d'une aide financière pour acquérir du matériel nécessaire à son activité. Dans le prolongement de ce mécénat, un groupe de femmes, accompagnées dans leur insertion professionnelle par le CIDFF, a pu bénéficier d'une journée particulièrement enrichissante: visite du Musée d'Art et d'industrie de St-Etienne et de l'exposition dédiée à la Maison Neyret, entreprise spécialisée dans la fabrication de rubans et d'articles textiles d'identification pour de grandes marques.

→ Recyclage des mégots : le nouveau réflexe

Installés en phase pilote dans les succursales de Lille et d'Amiens depuis quelques mois, des cendriers de collecte de mégots sont venus remplacer les cendriers classiques. Une fois collectés, les mégots sont ensuite recyclés pour devenir un isolant éco-conçu utilisable dans le bâtiment ou le textile. Une solution innovante qui contribue à la préservation de l'environnement en agissant pour la dépollution et le recyclage 100 % écologique d'un déchet toxique. Une expérimentation de recyclage est également en cours au Siège, à l'ACPR et à Lyon Gerland.

→ Soutien à la Fondation du Dunkerquois Solidaire

Dans le cadre du mécénat régional, la Banque de France s'engage pour la 1ère fois aux côtés de la <u>Fondation du Dunkerquois Solidaire</u> pour soutenir l'emploi et la jeunesse. Les fonds seront fléchés vers deux associations : <u>CRÉATIVE</u>, retenue pour leur service d'accueil, d'écoute et d'orientation et <u>L'AFEV</u>, retenue pour leur programme de préparation à l'apprentissage à travers un engagement solidaire.

→ Installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie dans le parc de la succursale régionale

Idée lauréate du Défi développement durable 2023 (cf. supra), une cuve de récupération d'eau de pluie a été installée à Dijon. Cette installation est un élément important du projet de sauvegarde et de développement de la biodiversité dans le Parc de la succursale. La cuve d'une capacité de 10 000 litres fonctionnera en toute autonomie afin d'assurer un arrosage maîtrisé des futures plantations d'espèces mellifères. Ces plantations permettront l'aménagement d'un quart de la surface du parc.

→ Valorisation des biodéchets à Orléans

La succursale d'Orléans s'associe à la structure locale de l'ESS <u>les</u> <u>Cycloposteurs</u> afin d'assurer l'enlèvement de ses biodéchets. Pour compléter ce partenariat, des ateliers de compostage sont proposés aux agents qui souhaitent en apprendre davantage à ce sujet. 91kg bio déchets ont été collectés à ce jour.

→ Opération de collecte au profit de la Cravate solidaire à Rennes et en Île-de-France

196 kilos de vêtements, chaussures et accessoires ont été collectés par les équipes de Rennes et de la région Île-de-France au profit de l'association. La Cravate Solidaire est un réseau d'associations, reconnu d'intérêt général, qui œuvre pour l'égalité des chances et a pour objectif la lutte contre les discriminations à l'embauche, notamment celles liées à l'apparence.

→ Remise du label Mobil'employeur à Rennes

La Banque de France s'est vue remettre le label MOBIL'EMPLOYEUR Niveau OR par la Métropole de Rennes. Ce label répond à un cahier des charges très exigeant en matière de mobilité durable. Il permet de bénéficier d'avantages tarifaires pour les salariés mais également d'accéder à des ateliers de sensibilisation. L'obtention de cette distinction pour une durée de trois ans témoigne de la reconnaissance de l'engagement RSE de la Banque, tant au niveau de ses valeurs et décisions, que dans l'implication concrète et durable de l'équipe rennaise.

→ Mixité en entreprises dans le Pays Rochefortais

Le club Entreprises du Pays Rochefortais en Charente-Maritime, composé de cinq clubs organisait dans la soirée du 23 novembre 2023 une table ronde sur le thème : « La mixité est-elle vraiment un facteur de performance? ». Invité à participer à cette soirée pour témoigner de l'expérience de la Banque, le directeur départemental de Charente-Maritime a mis en valeur la politique et les actions concrètes mises en œuvre par la Banque de France en faveur de l'égalité professionnelle. Cette belle soirée a été l'occasion de faire connaître au public, outre les résultats déjà obtenus, les initiatives de la Banque comme la clôture dans ses locaux du 9° tour de France de la diversité le 26 octobre, la signature de la charte de la diversité pour la Cité ou encore le développement du réseau Talentu'elles.

→ Don de mobilier à la gendarmerie d'Avignon

Le mobilier de la Caisse d'Avignon a été donné à trois associations : Les Restos du Cœur, Habitat et Humanisme et Rhéso. En 2023, un don complémentaire de bureaux et armoires a été fait à la gendarmerie d'Avignon pour lui permettre de meubler ses nouveaux locaux de proximité.

→ La région Île-de-France s'inscrit dans la biodiversité

La région Île-de-France a souhaité promouvoir l'usage durable des ressources et la préservation de la biodiversité. Le CODIR a retenu la proposition d'offrir, à chacun de ses agents, un pot de miel en provenance des Ruchers du Dourdannais dans l'Essonne. Cette action régionale s'est traduite ensuite par un webinaire avec l'apiculteur exploitant des ruchers du siège.

